

# Revivez la cérémonie du Souvenir du 11 novembre

jeudi 11 novembre, à 10h00

Vous êtes venus nombreux rendre hommage à ces femmes et ces hommes qui se sont battus pour nous vivions Libres ! Une cérémonie toute particulière qui marqua également les 100 ans du monument aux morts.



Pour l'occasion, la reconstitution de la cérémonie de 1921 a été rejouée et le monument aux morts s'est refait une petite beauté car la pierre était ternie et les noms s'effaçaient.

M. le Maire, Guy Muller, a lu le discours de M. Caffin prononcé en 1921 aux côtés des poilus d'Ile-de-France et des musiciens militaires en présence des porte-drapeaux, des anciens combattants, des représentants des corps constitués et des associations, les jeunes élus du CME.

Une exposition prêtée par le Département des Yvelines retraçant la vie des français pendant la guerre ainsi que l'histoire du Monument aux morts et celle de nos soldats inscrits sur cet édifice du Souvenir était visible dans la salle du Conseil municipal et un poste de premiers secours reconstitués dans le jardin de l'Hôtel de Ville avec les équipements de l'époque.

Cette cérémonie du Souvenir de l'Armistice 14-18 était aussi commune avec Mézières-sur-Seine et elle s'est déroulée en présence de Franck Fontaine, maire de Mézières-sur-Seine, Gérard Derouin, Sous-préfet de l'Arrondissement de Mantes-La-Jolie, Sophie Primas, Sénatrice des Yvelines, Bruno Millienne, Député, Vincent Poiret, Conseiller régional et le commissaire divisionnaire M. Cordier.

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont lu deux lettres de poilus retraçant leur vie à la guerre et un poème "14-18, folie meurtrière".

Les deux arrière-arrières petites filles de Lucien Luend, petit garçon ayant lu un texte en 1921, ont à leur tour lu l'histoire de Lazare Silbermann qui écrivit à ses enfants. Un moment chargé d'émotion où la transmission de la mémoire vivante prend tout son sens.

musiciens militaires aux côtés de Guy Muller, maire d'Epône, Guy Muller, Maire d'Epône et Conseiller départemental

Franck Fontaine, Maire de Mézières-sur-Seine

Pascal Dagory, Maire adjoint à la Culture, au Patrimoine, au Tourisme, aux Fêtes et cérémonies

Les membres des Conseils municipaux ont l'honneur de convier la population à la **cérémonie de commémoration de l'armistice 1914-1918 et à célébrer le centenaire du Monument aux morts.**

Avec la présence de l'Union des Anciens Combattants, la participation du CME, les élèves du Collège Benjamin Franklin, des musiciens militaires. La cérémonie de 1921 sera rejouée avec la présence de 18 poilus. d'Ile-de-France.

La salle du Conseil municipal accueillera deux expositions :

- la vie des Français au quotidien pendant la Guerre
- l'histoire du monument aux morts et celle des soldats inscrits sur le monument aux morts.

#### Déroulé

9h15 Rassemblement devant le parvis de la mairie

9h45 Départ du cortège

10h00 Cérémonie au Monument aux morts

11h00 Vin d'honneur dans le jardin de la mairie

## **Coordonnées**

Hôtel de Ville

90, avenue du professeur Emile Sergent

78680

Epône

Infos pratiques

Afin de sécuriser le cortège et d'assurer le bon déroulement de la cérémonie, **des restrictions de circulation et de stationnement seront appliquées le jeudi 11 novembre de 8h30 à 12h00.**

- Une pré-signalisation sera mise en place au croisement des rues de la Geôle, Fournier : rue d'Antar, route barrée. Déviation vers la rue Fournier.
- Croisement av. du professeur Émile Sergent, rues Fournier et Grange Dîme : angle rue Fournier et av. du Professeur Emile Sergent, rue barrée. Déviation vers la rue des Deux Frères Laporte
- Croisement avenue du professeur Émile Sergent, rue des Deux Frères Laporte et Porte de la Ville : av. du professeur Emile Sergent, route barrée à 100m. Déviation vers la rue des Deux Frères Laporte
- Rues de la Brèche, Jumantier, d'Antar : la circulation sera à double sens. La déviation s'effectuera rue de la Brèche en remontant. Les sens interdits sur ces voies seront masqués.
- Croisement av. du professeur Émile Sergent, rue Édouard Jumantier et Bld Renard Benoit : avenue du professeur Émile Sergent, route barrée. Déviation vers le boulevard Renard Benoit

**Le parking de la mairie sera fermé du mercredi 10 novembre à 18h30 au jeudi 11 novembre 14h00.**

Documents

[Arrêté circulation et stationnement pour le 11 novembre](#)  
[plan général des fermetures de rue pour le 11 novembre](#)